ANALYSE DES POLITIQUES SPORTIVE AU QUÉBEC:

SOMMAIRE ET RECOMMENDATIONS

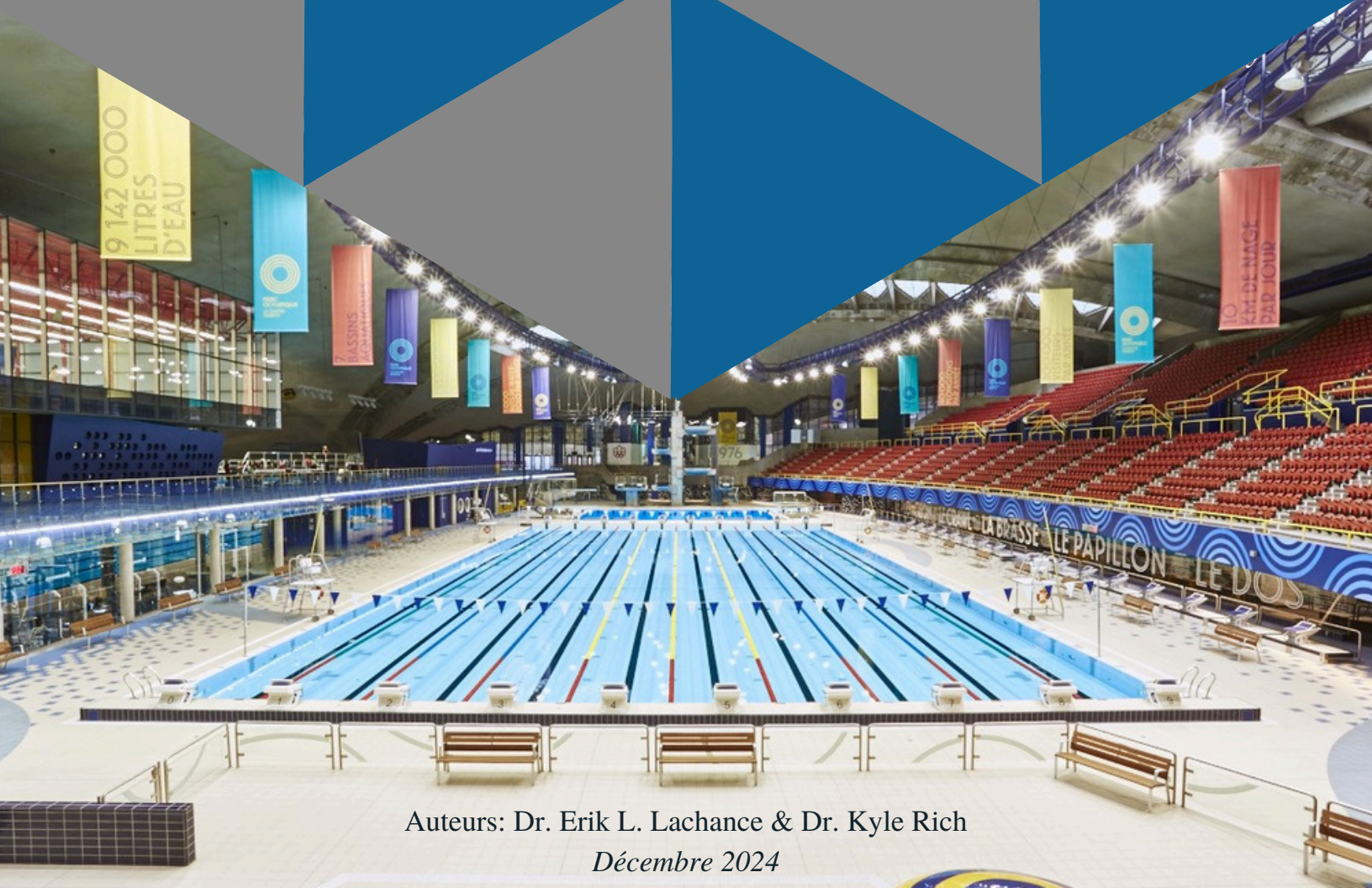

Auteurs: Dr. Erik L. Lachance & Dr. Kyle Rich

Décembre 2024

Table des Matières

03 *Introduction et détails du projet*

04 *Recommendations*

05 *Recommendation #1*

06 *Recommendation #2*

07 *Recommendation #3*

08 *Recommendation #4*

09 *Conclusion*

10 *Équipe de recherche et coordonnées*

INTRODUCTION ET DÉTAILS DU PROJET

Introduction

Ce sommaire offre des recommandations aux parties prenantes du système sportif québécois au sujet des politiques sportive au niveau provincial. Ces recommandations se basent sur les résultats d'un projet de recherche visant à évaluer l'implémentation et l'impact des politiques sportives dans les régions du Canada (provinces et territoires), tel que le Québec. Les conclusions spécifiques au Québec sont résumées dans un document infographique, accessible au public via le lien suivant.

Méthodologie

La première phase du projet de recherche a compris une collection des documents spécifiques aux politiques sportive du Québec. Des documents ont été rassemblés dans des bases de données publiques pertinentes, telles que la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'Assemblée nationale du Québec, et autres sources. Plus de 270 politiques ont été recueillies et analysées.

La deuxième phase a ensuite inclus des entrevues avec des acteurs clés représentant diverses parties prenantes (ex. organisations provinciales de sport [OPS], organisations multisports, gouvernement provincial) du système sportif québécois. Ces entrevues ont permis d'obtenir des perspectives sur les politiques identifiées, en lien avec leur application et leur impact sur les parties prenantes du système sportif québécois. Onze entrevues ont été réalisées, et la troisième phase du projet a inclus un atelier servant de base aux recommandations suggérées dans cette brève de politique.

L’atelier s’est tenu le 30 octobre 2024, à La Maison du Loisir et du Sport. Il a été offert en format hybride. Six participants ont assisté en personne et dix participants se sont joints virtuellement via Microsoft Teams. Les participants comprenaient des représentants des OPS, des organisations multisports, du gouvernement provincial et du milieu universitaire. Au total, huit organisations différentes du système sportif québécois étaient représentées. Lors de l’atelier, les participants ont participé à des discussions critiques pour identifier les implications des tendances et des évolutions des politiques pour les organisations sportives, ainsi que les enjeux actuels et les priorités pour l’avenir au Québec.

Recommendations

Les quatre recommandations présentées dans ce rapport sont entièrement basées sur les données recueillies lors de l'atelier, ainsi que sur les résultats des deux premières phases du projet de recherche.

Les recommandations sont d'abord présentées et expliquées, suivies des stratégies spécifiques pour les parties prenantes concernées.

Recommendation #1: Encourager le Développement du Sport en tant que Projet Sociétal au Québec

Plusieurs participants ont mentionné la nécessité de considérer le sport comme un « projet sociétal » pour opérer de véritables changements dans le système. Ce projet sociétal viserait à créer une perspective collective et valorisante du sport, intégrée dans divers aspects de la vie et reconnue par l'État. Il pourrait inclure des programmes et services pour différents groupes, comme les aînés apprenant le pickleball ou les jeunes recherchant des opportunités récréatives, ou encore pour les athlètes aspirant à une carrière de haut niveau. Plusieurs participants ont fait référence au document *Fondements de la pratique sportive*, où l'on argumente en faveur d'une législation spécifique au sport. Ce document soutient davantage ces revendications en s'appuyant sur le rapport gouvernemental précédent (Gouvernement du Québec, 2019). Par ailleurs, des critiques ont été formulées envers le gouvernement provincial pour avoir priorisé d'autres lois concernant certains aspects du sport, comme la *Loi sur la sécurité dans les sports* (Assemblée nationale du Québec, 1979, 2024) ou la *Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique* (Assemblée nationale du Québec, 2006). En nous appuyant sur les revendications des participants du projet et les politiques pertinentes, nous proposons les stratégies suivantes pour répondre à cette recommandation.

Stratégies:

- En collaboration avec les coalitions dédiées au sport, au loisir et au plein air, les parties prenantes pourrait considérer d'intensifier leurs efforts de lobbying auprès des représentants gouvernementaux et de la Direction du Loisir, du Sport, de l'Activité Physique et du Plein Air.
- Les coalitions établies et autres parties prenantes du sport pourrait considérer de sensibiliser leurs membres et le public sur les bienfaits d'un changement de perspective axé sur le sport en tant que projet sociétal dans le système québécois.
- Les coalitions dédiées au sport, au loisir et au plein air, ainsi que les parties prenantes pertinentes, pourrait considérer d'élaborer un plan formel exposant les orientations et les détails de ce projet sociétal. Ce plan devrait être mis à disposition du public et servir d'outil pour les efforts de lobbying.
- Le ministre responsable du sport, du loisir et du plein air pourrait considérer d'effectué des collaborations avec les parties prenantes du sport (ex. administrateurs, athlètes, entraîneurs) pour comprendre leurs besoins par le biais de consultations.
- Le ministre responsable pourrait considérer promouvoir cette idée et la défendre auprès des autres législateurs de l'Assemblée nationale.
- Les parties prenantes sportives pourrait considérer unir leurs efforts pour sensibiliser le public et les responsables gouvernementaux à l'importance de l'adoption d'une Loi sur le Sport.

Recommendation #2: Développement de Plans Provinciaux pour le Sport, le Loisir et l'Activité Physique

Le projet de recherche souligne l'importance de distinguer les pratiques sportives, récréatives et physiques (formelles et informelles) dans le système québécois. Cette distinction a été mentionnée à plusieurs reprises par les participants des entrevues et de l'atelier. Un participant a décrit le système québécois comme une « poutine » où chaque segment (sport, loisir et activité physique) est essentiel pour fournir des services et programmes adéquats. Cependant, si un élément manque, cela peut poser des difficultés pour la pratique et le soutien des activités. Au cours de l'atelier, plusieurs participants ont aussi mentionné une augmentation des pratiques sportives informelles au Québec. Par exemple, certains citoyens pratiquent leur discipline sportive sans faire partie d'une structure officielle d'OPS. Ces situations préoccupent les acteurs du système sportif québécois. Les OPS perçoivent cela non seulement comme une chance d'augmenter leur nombre de membres, mais aussi comme une opportunité significative d'offrir un encadrement aux individus intéressés par leur discipline et d'enrichir leurs programmes et services. Les stratégies pour répondre à cette recommandation sont énumérées ci-dessous.

Stratégies:

- Le gouvernement provincial et, plus précisément, la Direction du Loisir, du Sport, de l'Activité Physique et du Plein Air au ministère de l'Éducation pourrait considérer d'engager un processus de consultation auprès des parties prenantes dans le but de développer un plan spécifique pour chaque segment (sport, loisir, plein air). Ce processus de consultation devrait commencer avant l'échéance de Québec, On Bouge! en 2027, et inclure des sessions en personne et hybrides à travers la province.
- Les plans développés pour chaque segment pourraient offrir des perspectives claires sur la vision, les valeurs et les objectifs de chaque domaine.
- Le ministère et le ministre responsable du sport, du loisir et du plein air pourrait considérer un renforcement de leurs pratiques de suivi et d'évaluation de chaque plan mis en place pour les segments du système. Le suivi pourrait se faire régulièrement, et l'évaluation devrait idéalement se faire annuellement et à la fin de chaque période du plan.
- Le ministre responsable du sport, du loisir et du plein air pourrait mener des consultations auprès des parties prenantes sportives pour comprendre les lacunes et problématiques (ex. assurances, adhésion) liées à la participation sportive informelle.
- Le gouvernement provincial pourrait envisager de développer des politiques plus robustes et de fournir des ressources (ex. orientations stratégiques) aux OPS pour encadrer la participation sportive informelle dans la province.

Recommendation #3: Améliorer la Gestion des Bénévoles et la Planification de la Succession

Face à la professionnalisation accrue des OPS par les politiques et procédures formalisées du gouvernement, les participants ont exprimé un besoin crucial de soutien en matière de formation et de développement pour les ressources humaines du système sportif. Cela inclut particulièrement les administrateurs, les entraîneurs et les officiels. Le besoin en formation est essentiel pour garantir la qualité des programmes offerts par les OPS et maintenir des normes de gouvernance. Les participants de l'atelier ont exprimé des inquiétudes concernant la gestion des bénévoles, notamment en ce qui a trait à leur rétention et, par conséquent, à la planification de la succession. Les OPS rencontrent des difficultés pour recruter des bénévoles disposés à assumer divers rôles, ce qui complique leur capacité à planifier la relève. Ce problème est attribué à des exigences accrues envers les bénévoles dans les rôles de gouvernance, combiné à une diminution de l'engagement civique dans le bénévolat entre les générations. Le Québec possède des données empiriques sur les bénévoles, mais celles-ci datent de plusieurs décennies. Les stratégies suivantes sont proposées pour répondre à cette recommandation.

Stratégies:

- Les parties prenantes sportives pourrait documenter des données spécifiques sur la rétention des bénévoles.
- Le ministère pourrait développer des campagnes de sensibilisation visant les jeunes générations pour démontrer les bienfaits et la nécessité du bénévolat dans le sport. Ces campagnes pourraient être intégrées dans les plans sectoriels du système québécois.
- Le ministère pourrait commander une étude longitudinale pour suivre le recrutement et la rétention des bénévoles dans le système sportif québécois.
- Le ministère et les parties prenantes sportives pourraient travailler ensemble pour créer une base de données spécifique aux bénévoles ayant occupé des rôles dans le système, comme des membres de conseils d'administration. Cette base de données pourrait être hébergée par le ministère et partagée avec les parties prenantes sportives pour développer un réseau de contacts disponibles pour combler les lacunes en ressources humaines.
- Le ministère pourrait considérer de renforcer ses efforts de formation et de développement pour les administrateurs et étendre ces programmes aux entraîneurs et officiels.
- Des programmes de formation spécifiques pourraient être développés pour chaque public cible (ex. administrateurs, entraîneurs, officiels) en fonction de leurs besoins actuels.
- Les programmes de formation et de développement pourraient être intégrer dans les plans ou politiques en vigueur imposés par le gouvernement provincial (ex. code de bonne gouvernance).

Recommendation #4: Évaluation des Politiques Développées et Implémentées

Le projet de recherche reconnaît les particularités du Québec en tant que province, notamment dans son autonomie vis-à-vis de l'influence du gouvernement fédéral et des organismes de gouvernance sportive au niveau national. Cela se manifeste par des initiatives provinciales distinctes, comme le modèle de développement à long terme des athlètes propre au Québec, un commissaire à l'intégrité sportive, et un code de bonne gouvernance, entre autres. Au cours de la collecte et de l'analyse des données du projet, un grand nombre de politiques sportives, de loisir et d'activité physique ont été identifiées au Québec. Cependant, il semble qu'il manque une évaluation systématique de leur développement et mise en œuvre. À la connaissance des auteurs, peu de politiques ont fait l'objet d'une évaluation formelle. Étant donné la diversité des politiques dans la province, il est crucial que l'État renforce ses efforts d'évaluation pour mieux comprendre les expériences des parties prenantes. Les stratégies proposées pour cette recommandation sont les suivantes.

Stratégies:

- Le ministère pourrait considérer allouer des ressources (financières, humaines) pour évaluer ses politiques développées et mises en œuvre.
- Le processus d'évaluation pourrait être formel et conduit par le ministère ou, idéalement, par des universitaires indépendants mandatés pour cette tâche.
- Les évaluations pourrait considérer une évaluation au sujet du type de politique, de ses objectifs déclarés, des parties prenantes impliquées et du calendrier d'évaluation (ex. un an après la mise en œuvre, bi-annuellement, ou à l'expiration de la politique).
- Les organismes publics de gouvernance sportive aux niveaux national et sprovincial/territorial pourrait collaborer ensemble pour développer, implémenter et évaluer une politique/charte au sujet des rôles et responsabilités clairs.

Conclusion

Le contenu de ce rapport est concentré avec la présentation de quatre recommendations qui sont basées sur l'ensemble des données du projet de recherche concernant les politiques sportive dans la province du Québec. Notamment, les différentes stratégies offertes sont importantes pour les parties prenantes du système sportif Québécois à considérer afin d'atteindre les recommendations.

Nous espérons que ce rapport et des études futures sur les politiques sportive susciteront des discussions critiques, des demandes de renseignements et des témoignages personnels dans le système sportif au Canada. En plus, nous espérons que le contenu va favoriser le développement d'une communication bilatérale ainsi que des collaborations entre des académiques et des acteurs clés du système afin de réponde aux besoins sociétal par rapport au sport, au loisir, et l'activité physique.

En tant qu'auteurs de ce rapport, nous accueillons avec plaisir des commentaires et des discussions avec des parties prenantes du système sportif québécois (voir les coordonnées à la page suivante).

Équipe de Recherche et Coordonnées

Dr. Erik L. Lachance

Chercheur post-doctoral
Department of Sport Management
Brock University
elachance@brocku.ca

Dr. Kyle Rich

Professeur agrégé
Department of Sport Management
Brock University
krich@brocku.ca

Information sur le projet:

Remerciements : Ce rapport s'appuie sur les données d'un projet de recherche soutenu par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. L'équipe de recherche tient également à remercier sincèrement l'équipe à Sports Québec pour leur soutien en accueillant l'atelier à Montréal chez La Maison du Loisir et du Sport.

Merci!